

Mechanisms for involvement

Mécanismes d'implication

1. Consultation
2. Concertation / négociation
3. Mise en œuvre (opérateur) services publics / operator of public services
4. Comité pilotage, co-gestion, comité mixte concertation / steering committee, co-management
5. Plates-formes / platforms

CONTRAINTES « EXTERNES »	ACTIONS
Délais (de concertation interne, d'étude du dossier et d'élaboration de proposition)	
Moyens financiers (pour les concertations internes et externes, consultants...)	
Inexistence ou inappropriation des dispositifs d'accès aux décideurs-opérateurs (comité de pilotage, concertation ad hoc avec les instances constituées : conseil des ministres, cabinets des ministres, comités directeurs d'instances diverses...)	
Manque de volonté politique de concertation sociale	
Critères inadéquats de représentativité et/ou conditions restrictives imposées aux opérateurs	

CONTRAINTES « INTERNES »	ACTIONS
Disponibilité de leader (vis-à-vis du nombre de leaders et des priorités)	
Capacité des leaders et des équipes techniques (connaissance des matières et dossiers, négociation, ...)	
Défaut de propositions suffisamment élaborées et chiffrées, d'amendements législatifs	
Cohésion entre les diverses organisations paysannes	
Manque d'adhésion des membres	